

**DECISION
DU PRESIDENT
N° DECDA_2025_024**

Maison de la Rivière – Tarifs de la boutique 2025

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

*Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL20240212_03 en date du 12 février 2024 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu,
Vu la décision n°DECTDM_19_022 du 14 mars 2018 portant création d'une régie de recettes Maison de la Rivière,
Vu la décision n°DECTDM_21_037 du 28 juin 2021 portant modification de la régie de recettes de la Maison de la Rivière,
Vu la décision n°DECDA_2024_001 du 25 janvier 2024 portant modification de la régie de recettes de la Maison de la Rivière,
Vu l'arrêté n°ARRDA_2024_004 du 25 janvier 2024 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes Maison de la Rivière,
Vu l'arrêté n°ARRDA_2025_009 du 12 février 2025 portant nomination de mandataires de la régie de recettes Maison de la Rivière,*

DÉCIDE

ARTICLE 1

Les tarifs des produits vendus en boutique à la Maison de la Rivière sont fixés comme suit pour la saison 2025 :

GAMME	ARTICLE	PRIX
GADGET	Badge Zabeil	2,50 €
	Gourde	14,00 €
	Magnet insectes	3,00 €
	Magnet bois	5,00 €
	Miroir Zabeil	8,00 €
JEUX JOUETS	40 jeux de plein air	5,00 €
	Cerf-volant	8,00 €
	Connais-tu les étoiles ?	5,00 €
	J'apprends à dessiner les animaux	4,00 €
	J'apprends à reconnaître les arbres	5,00 €
	Jeux de cartes	6,00 €
	Puzzle	5,00 €
	Quel est donc cet oiseau ?	5,00 €
	Saute-grenouille	6,00 €
Toupie nature	4,00 €	
LIBRAIRIE	A l'abri du chêne	8,50 €
	A l'abri du pommier	8,50 €
	Artistes de nature en ville	29,50 €
	Boîte à trésors	16,50 €
	Carnets de Nature	6,50 €
	Guide Gisserot Mémo	3,00 €
	Guide Gisserot « Découverte des insectes »	6,00 €
	Guide Gisserot « Faune sauvage »	6,00 €
	Guide Gisserot « Oiseaux de France »	6,00 €
	Guide Gisserot « Se soigner par les plantes »	9,00 €
	Imagier-jeux : Drôle de jardin !	5,50 €
	Je découvre la nature en activités	9,95 €
	Land art – collection automne hiver	13,90 €
	Mille choses à faire avec un bout de bois	14,50 €
	Mes années pourquoi	12,50 €
Mes premières années pourquoi	10,90 €	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 25 AVR. 2025

ID : 085-200070233-20250424-DECDA_2025_024-AR

GAMME	ARTICLE	PRIX
MATERIEL NATURALISTE	Appeau canard	5,00 €
	Appeau chouette chevêche	5,00 €
	Appeau chouette hulotte	8,00 €
	Appeau coucou	9,00 €
	Appeau grive	5,00 €
	Appeau petit oiseau	4,00 €
	Appeau tourterelle	8,00 €
	Boite double loupe	4,50 €
	Boussole	4,00 €
	Couteau chasse gravé « Maison de la Rivière »	16,00 €
	Couteau multifonction gravé « Maison de la Rivière »	12,00 €
	Couteau poisson gravé « Maison de la Rivière »	14,00 €
	Filet à insectes	6,00 €
	PELUCHE	Mini peluche
Peluche 10 à 20 cm		9,00 €
Peluche 21 à 40 cm		14,00 €
PAPETERIE	Carte grand format Maison de la Rivière	2,00 €
	Carte humoristique	1,00 €
	Carte postale	0,35 €
	Carnet Zabeil	5,00 €

ARTICLE 2

Pour les articles pris en dépôt-vente, une convention sera signée entre les 2 parties.

ARTICLE 3

Le régisseur, le mandataire suppléant et les mandataires de la régie de recettes Maison de la Rivière sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au Comptable de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Président,
Antoine CHEREAU

Signé électroniquement par : Antoine
Chereau
Daté de signature : 24/04/2025
Qualité : Président de Terres de
Montaigu Communauté
d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et/ou
notification*